

Forums pour les consommateurs

# Analyse médicale

Par Profil supprimé Posté le 13/04/2021 à 03h29

Bonjour,

Comme beaucoup d'entre vous, je dois repasser des tests pour récupérer définitivement mon p\*\*\*\*\* de permis : test urinaire, test psychotechnique et visite médicale. Je les ai déjà fait l'année dernière pour récupérer mon permis et maintenant je dois les refaire car mon permis arrive à sa date d'expiration. Une seule question me trotte dans la tête : peut-on réaliser un test urinaire pour présence de thc sans avoir à donner ses informations personnelles ? Le faire en laboratoire de façon anonyme pour qu'il n'y ait aucune trace de ce test ? Car j'ai rechuté une fois mais je voudrais faire un contrôle urinaire avant de faire celui nécessaire pour la visite médicale pour être bien sûr que celui-ci soit négatif.

Merci d'avance.

## 1 réponse

---

Moderateur - 16/04/2021 à 17h37

Bonjour Kykyx,

Je ne pense pas qu'un test anonyme soit possible en laboratoire d'analyses médicales, ne serait-ce que parce qu'il faut bien payer et donner votre nom pour identifier l'échantillon et vous rendre un résultat. Par contre les résultats sont soumis au secret médical et donc si vous y allez avec une ordonnance de votre médecin le résultat ne sera connu que de lui ou vous et si vous y allez sans ordonnance vous paierez tout de votre poche mais vous serez le seul destinataire du résultat.

Par ailleurs sur Internet vous pouvez acheter des auto-tests pour vous tester vous-même, sans intermédiaire.

Cordialement,

le modérateur.